

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA D'ANNABA
DAIRA DE BERRAHAL
COMMUNE DE BERRAHAL**

AVIS D'APPEL D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la Commune de Berrahal informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert annoncée dans les journaux : **en arabe akhbarchark le 04/03/2026** , **et en français el moudjahed le 07/03/2026**, que L'ouverture des plis du **18/03/2026** et l'évaluation technique et financière des offres du **25/03/2026 et réévaluation le :29/03/2026** a donné les résultats suivants:

Note	Montant (DA)après correction en TTC	Montant (DA)avant correction en TTC	durée	NIF	Le co-contractant	Lot	Opération
75.11pts		7.901.005.00	89 jours	19023060003121	ETC.TCE BOUHDJILA Samir	Lot Lot N° 01:achevement des travaux de ralisation des routes et des trottoires à proximité du CEM ZAGHDOUD Messoud Kalitoussa	Traveux de réalisation et aménagement et de réhabilitation des routes dans la commune de BERRAHAL
95pts	17.106.191.99	16.093.025.99	03 mois	001123036527434	SARL BATI ROUTE realisation	Lot N° 02:traveux de réhabilitation de routes au berrahal center (à proximité de la place de 18 février .rue BOUTELDJA Mahfoud .à proximité de mosqne Redouan . entrée du quartier MEHNAOUI Ibrahim . ruelle KHLIFI Houcine)	
70pts		8.480.392.20	03 mois	18721040135811302300	ETC.TCE GUEROUAH Houssem eldinne	Lot N° 03:travaux d'aménagement des routes et des trottoires au quartier des 80 logements TACHA	
80pts		11.526.518.50	03 mois	180230200171131	ETC.TCE LEADJAL Mouhamed	Lot N° 04: travaux d'aménagement des routes et des trottoires au boulevard du front de libération national à BERRAHAL CENTRE	

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2016, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; Tout soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la l'avis d'attribution provisoire du marché.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher au plus tard trois jours à compter du premier jour de la publication .